

05.11.2004 - 09:27 Uhr

Recherche sur les cellules souches: un espoir pour le traitement de la sclérose en plaques

Zurich (ots) -

La Société suisse de la sclérose en plaques recommande d'accepter la loi relative à la recherche sur les cellules souches embryonnaires qui sera soumise en votation le 28 novembre 2004. La loi définit un cadre précis pour cette recherche qui représente un espoir de soulager, voire de guérir, les personnes atteintes de sclérose en plaques.

La sclérose en plaques est une maladie chronique du système nerveux central qui reste à ce jour inguérissable. En Suisse, environ 10 000 personnes en sont atteintes. La maladie est le plus souvent diagnostiquée chez de jeunes adultes entre 20 et 40 ans.

La recherche sur le traitement de la sclérose en plaques essaie de développer des moyens de prévenir toute agression du système nerveux pour éviter l'établissement de lésions durables. Cet objectif est toutefois loin d'être réalisé. Les personnes sévèrement handicapées par des lésions déjà existantes du système nerveux ne profiteront pas de ces travaux. Mais la recherche sur les cellules souches pourrait permettre de développer des moyens de remplacer par de nouvelles cellules celles qui ont été irrémédiablement détruites ou perturbées. Ainsi, les cellules nerveuses ou les oligodendrocytes - cellules qui produisent la gaine protégeant les fibres nerveuses (la myéline) - qui sont directement visés par la SEP, pourraient être remplacés.

Alors que de grands espoirs reposent dans le domaine de la recherche sur les cellules souches, les arguments éthiques et religieux défendus sont complexes et contradictoires. Jusqu'où l'homme peut-il intervenir dans la nature et la création? Est-il éthiquement défendable de renoncer à tout un domaine de recherche qui offre un espoir de soulager, voire même de vaincre, des maladies jusqu'ici inguérissables? Différents milieux, qui défendent pourtant tous le droit à l'autodétermination, se battent sur les valeurs éthiques de la recherche sur les cellules souches. Cette question est extrêmement complexe. Pour la Société suisse de la sclérose en plaques, le bien-être des personnes atteintes de SEP est au centre de ses préoccupations. Il est d'avis que la recherche sur les cellules souches représente un grand espoir pour les personnes atteintes d'une maladie chronique jusqu'ici inguérissable.

La recherche médicale et donc la recherche sur les cellules souches également, se doivent de respecter de hauts standards éthiques contrôlés par la communauté. La loi relative à la recherche sur les cellules souches donne un cadre clair et raisonnable.

D'un point de vue scientifique, moral et éthique, et en regard des 10 000 personnes atteintes de SEP en Suisse et des autres malades chroniques, la chance et le potentiel offerts par la recherche sur les cellules souches doivent être saisis. La Société suisse de la sclérose en plaques recommande donc au peuple d'accepter cette loi.

Contact:

Vera Rentsch

Directrice
Société suisse de la sclérose en plaques
Tél. +41/43/444'43'43
Fax +41/43/444'43'44
E-Mail: vrentsch@multiplesklerose.ch
Internet: <http://www.sclerose-en-plaques.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001937/100481906> abgerufen werden.